

DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/003/3.1

Feuillet n° 3

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt, le 25 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 18 février 2020

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	40
Votants :	43
Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP représente Gérard DEBET, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Gérard MERCIER, Jean-Marie CHANQUOI, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Bernard BEAUDRY, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Territoires d'Industrie : Résidence Emploi Formation

A l'échelle du Territoire d'Industrie Bassin de Brive-Périgord, dans le cadre du dossier « Création d'une Résidence Emploi Formation au Lardin Saint Lazare », il convient d'autoriser M. le Président à lancer les opérations d'acquisition du bâtiment.

AR PREFECTURE

024-200041150-20200225-DE2020003-DE
Reçu le 27/02/2020

Cet immeuble situé Route de la Bonneterie-Estieux d'une surface de 261 m² comprend en l'état un logement T3 avec terrasse, 1 logement T2, un garage, une chaufferie, 2 salles de réunion, sanitaires et douches, 3 chambres avec salle d'eau, cuisine/pièce de vie sur un terrain de 1 539m².

Le coût d'acquisition est évalué à 110 000€ net vendeur (118 250€ frais d'agence inclus).

Cet immeuble est vendu par Condat SAS Lecta, 23, avenue Georges Haupinot 24 570 Le Lardin-Saint-Lazare, sous mandat de l'agence immobilière « Patrimoine Immobilier ».

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** l'acquisition de l'immeuble situé Route de la Bonneterie Estieux sur la commune de Le Lardin Saint Lazare à Condat SAS Lecta pour un montant de 110 000€ net vendeur et 118 250€ frais d'agence inclus ;
- **AUTORISENT** le Président à signer l'acte d'achat, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

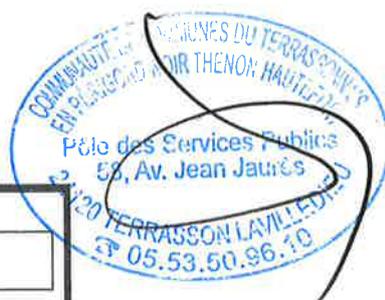
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 27/02/2020

Le Président,

Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20200225-DE2020003-DE
Regu le 27/02/2020